



AVIS DE PUBLICITE POUR L'ORGANISATION D'UNE BRADERIE COMMERCIALE DU 2 au 11 mai 2025 SUR LE TERRITOIRE DE SAINT-PIERRE.

Suite à une manifestation d'intérêt spontanée et conformément à l'article L2122-1-4 du Code Général de la Propriété des personnes Publiques et de l'ordonnance 2017-562 du 19 avril 2017, le Maire informe de la tenue de la braderie commerciale sur le territoire de la commune de Saint-Pierre du 2 au 11 mai 2025, selon les modalités suivantes :

Périmètre :

- *rue des Bons Enfants, portion comprise entre les rues Auguste Babet et François Isautier
- * rue Augustin Archambaud, portion comprise entre la rue des Bons Enfants et la rue Lislet Geoffroy
- *voie d'accès aux jardins de l'hôtel de ville
- *rue Méziaire Guignard, portion comprise entre le cinéma et la rue des Bons Enfants
- *Parking de la place de la mairie, partie haute (angle des rues bons Enfants et Méziaire Guignard)